

PE04 - Repérer et s'adapter aux troubles "dys" [1]

Repérer et s'adapter aux troubles "dys"

Objectifs généraux :

- Initiation aux troubles spécifiques des apprentissages: définition, diagnostic, mettre en place des aménagements en fonction du trouble: dysphasie, dyslexie/ dysorthographe, dyspraxie.
- Comprendre les troubles spécifiques pour mettre en place un repérage et adapter des activités pédagogiques pour une meilleure inclusion.

Objectifs spécifiques :

- Apports théoriques rapides sur le développement du langage oral, les signes d'alerte.
- Les différents types de dysphasie. Quels aménagements pédagogiques?
- Apports théoriques rapides sur l'expertise en lecture, les outils de repérage.
- Les différents types de dyslexie. Quels aménagements pédagogiques?
- Apports théoriques rapides sur le développement des gestes, les signes d'alerte.
- Les différents types de dyspraxie. Quels aménagements pédagogiques?

Public concerné :

- Enseignants spécialisés.
- Conseillers pédagogiques.
- Psychologues scolaires

Contenus et démarches :

- Cours pour les apports théoriques.
- Présentation de différents outils de repérage : ELFE, ROC (Repérage orthographique collectif).
- Travail de groupe sur les activités pédagogiques ciblées sur l'apprentissage de la lecture : Imprégnation syllabique,

fluence.

- Propositions d'aménagements pédagogiques

Références bibliographiques :

- Revue ANAE : 96/97, 99, 103, 116
- *L'intervention dans les troubles graves de l'acquisition du langage et les dysphasies développementales.*
- *100 idées pour aider les enfants dysphasiques, M. Touzin et M. Leroux, Tom Pousse.*
- *Rapport de l'Inserm, 2007.*
- *Votre enfant est dyslexique, B. Piérart, Solal.*
- *Apprendre à lire, S. Dehaene, Odile Jacob.*
- *S'adapter en classe à tous les élèves dys, A Pouhet, Scéren.*

Coordonnatrice :

Corinne GALLET

[Téléchargez la fiche ICI](#) [2]

Nombre de participants : 25

Durée : 2 jours

Lieu : INS HEA

Dates : 24 et 25 novembre 2014.

Tarif 1 : 200 €

Tarif 2 : 400 €

Tarif 1 : Personnels de l'Éducation nationale rémunérés par l'ENESR ou les administrations partenaires, parents d'enfants handicapés, étudiants.

Tarif 2 : Personnels rémunérés par les associations, établissements spécialisés, collectivités territoriales, autres individuels...

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/pe04-%E2%80%93-rep%C3%A9rer-et-s'adapter-aux-troubles-dys>

[2] <https://inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/medias/PE04.pdf>